

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2017

**Sous la présidence de M. Alain HURSTEL, Maire**

**Présents** : MM. Antony BALLONGUE, Charles DOTT, Patrick LENTZ, Pascal RAGUE,  
Mmes Djemila ARMBRUSTER, Martine BUREL, M-Claire BURGER,  
Catherine HATT, Mélanie KONN

**Absents** : M. J-Jacques HORNECKER

**Secrétaire de séance** : M. Patrick LENTZ

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2017

Le procès-verbal de la séance du 19 septembre dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

## 2. PLUi COM-COM : réponse à la demande de rectification du zonage par OTE

M. le Maire informe le conseil du projet de zonage établi par le Cabinet OTE et transmis le 28 novembre. Il tient compte des modifications demandées.

Lors d'un mail précédent la responsable en charge de PLUi avait mentionné un dépassement du quota de terrains constructibles hors « dents creuses ».

Après délibérations et étude des documents, le Conseil estime que la commune a réduit fortement la zone d'extension urbaine (zone IIAU du PLU actuel) et qu'il ne compte pas réduire encore la nouvelle zone IAU de 54 ares . Il considère que les plans transmis le 28 novembre prennent en compte les demandes du conseil et d'habitants.

## 3. École : sondage retour aux 4 jours

M. le Maire informe les conseillers que le conseil d'école organise en décembre un sondage auprès des parents d'élèves du RPI pour demander le retour ou non, aux 4 jours pour la rentrée 2018. Il sera précisé aussi qu'un retour aux 4 jours entraînera l'arrêt des activités NAP. Un conseil d'école en janvier 2018 prendra une décision en fonction des résultats de ce sondage.

Les enseignants étant tous pour le retour aux 4 jours, le conseil opte pour un retour aux 4 jours si une majorité de parents d'élèves y sont également favorables.

## 4. Point sur le projet de rénovation de la rue des Prés

Des devis ont été demandés pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation de la rue des Prés auprès d'Artélia, Groupe Berest et M21 SAS. Outre les travaux concernant la conduite d'Eaux pluviales, il s'agira de mettre en place l'éclairage public, l'enfouissement télécoms et la rénovation de la voirie.

## 5. Compte rendu de la réunion avec SDEA pour projet « Fascines » 2018

Le Maire informe l'assemblée qu'une entrevue avec le responsable SDEA en charge des coulées de boues et inondations a permis de préciser la fin de notre programme anti-coulées de boues :

– en 2018 le SDEA procédera à l'installation de fascines vivantes sur le terrain Hatt (vers le château d'eau) en déplaçant légèrement la fascine morte. Budget de 1440 €.

- En 2021 le SDEA a budgété pour 34176 € de maîtrise d'œuvre pour les travaux du bassin de rétention du Noyer.
  - En 2022 la réalisation de ce bassin pour 136704 €.
- Nous saurons mi 2018 si ce projet est éligible aux subvention du Papi Basse Zorn (50%) . Étant conçu comme « bassin humide » il pourrait à ce titre bénéficier d'une subvention supplémentaire de 30%. La Com Com prend en charge 25% des coûts d'investissements restant à la charge des communes. S'il n'était pas éligible le conseil considère qu'il ne sera pas en mesure d'engager ces travaux. Dans le cas contraire il pourrait engager fin 2018 l'acquisition du terrain qui dans le projet de PLUi sera classé en Emplacement Réservé.

## **6. Aire de jeux**

Vu le projet d'implantation de la nouvelle installation d'aire de jeux sur l'ancien terrain de pétanque, le maire demandera au propriétaire du jardin contiguë de couper à la hauteur réglementaire de 2m, les haies le long de la clôture. .

## **7. Divers**

- Mme Mélanie Konn propose de contacter un boulanger qui effectue une tournée dans des villages proches de Gougenheim pour desservir notre commune.
- la secrétaire de mairie, Mme Marie France Barthel entreprendra le recensement de la population le 18 janvier prochain.